

# **Charte éthique – Association Kalune -**

## **Préambule :**

- Cette charte éthique définit les principes et les valeurs qui doivent guider chaque membre de notre association.
- Ensemble, nous nous engageons à mettre en œuvre un environnement solidaire, résilient, bienveillant, respectueux de la nature et de l'humain, propice à l'entraide, au partage, au renforcement des liens sociaux et de la qualité de vie sur le territoire.
- Chaque membre s'engage à adhérer à cette charte qui reflète les valeurs fondamentales de l'association.
- Chaque membre sera libre et seul juge de son niveau d'engagement au sein de l'association.

## **1. Respect et Bienveillance**

- Chaque membre s'engage à respecter toutes les personnes, sans aucune distinction (d'âge, de sexe, de culture, de statut social, de convictions ou de compétences).
- Nous agissons avec courtoisie, tolérance, et bienveillance envers autrui.

## **2. Entraide et Solidarité**

- L'entraide est au cœur de notre association. Chacun est légitime pour proposer de partager des connaissances, des ressources, du temps d'entraide, des initiatives de solidarité selon ses moyens, ses compétences et son temps disponible.
- Chacun peut être force de proposition pour une activité, dans le respect de l'objet de l'association et de ses valeurs.
- Chaque aide est apportée de façon totalement désintéressée et ne fera l'objet d'aucune compensation ou redevabilité.

## **3. Transparence – Responsabilité**

- Nous privilégions une communication transparente.
- La gestion des ressources de l'association est faite de manière transparente. Les membres peuvent accéder aux informations concernant l'organisation et la gestion de l'association.
- Nous prenons soin des biens, des ressources et des espaces communs mis à disposition pour et par l'association, en veillant à leur bon usage.

## **5. Lien social**

- Les actions de l'association sont conçues pour créer, faciliter et encourager les liens sociaux à la fois entre les membres de la communauté et avec le reste du territoire.
- Nous veillons à inclure toutes les personnes intéressées, et nous favorisons les échanges interculturels et intergénérationnels.

## **6. Gestion des Conflits**

- Les comportements visant à nuire à autrui ou à l'association ne sont pas tolérés.
- Tout manquement grave à la charte pourra entraîner l'exclusion par décision du conseil d'administration.
- En cas de désaccord ou de conflit, les membres s'engagent à privilégier le dialogue et la recherche de solutions communes en présence de tiers neutres si nécessaire.